



Objectifs :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour être habilitable.

Public concerné et prérequis :

Personnel non électricien travaillant dans des environnements à risques électriques.

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Qualification des intervenants :

Formateur agréé

Moyens pédagogiques et techniques :

Alternance d'apports pédagogiques théoriques et d'atelier de mise en pratique

Durée, effectifs :

7 heures. 16 stagiaires.

Programme détaillé :

Les grandeurs électriques,

Le courant alternatif et le courant continu,

Les effets du courant sur le corps humain (électrisation, brûlures, électrocution),

Les ouvrages ou installations (domaines de tension, limites, reconnaissance des matériels),

Les zones d'environnement électrique et leurs limites (haute tension et basse tension),

Les habilitations électriques : principes, symboles limites, formalisation,

L'habilitation indice 0 : délimitations, analyses des risques et mesures de prévention,

Les instructions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations (équipements de protection individuelle, extincteurs, disjoncteurs, fusibles, gestes et postures à adopter, etc.),

Les différentes installations et équipements de travail utilisés (outils électroportatifs, outillages à main, échelles...) ainsi que leurs risques et mises en œuvre,

La gestion en matière d'incendies et de secours à la personne en cas d'accidents de travail en lien avec le risque électrique.

Modalités d'évaluation des acquis :

QCM de validation des acquis

Sanction visée :

Attestation de formation - certificat HOB0

Programme de formation HOB0

